

CHAMPIONNATS DU COMITE REGIONAL AUTOMOBILE DU CENTRE

Article 1 - ORGANISATION

1.1 - Les championnats sont exclusivement réservés aux conducteurs et conductrices détenteurs d'une licence F.F.S.A. en cours de validité et sociétaires d'une A.S.A. affiliée au Comité Régional Centre.

1.2 - Ce présent règlement a été approuvé par le Comité Directeur du Comité Régional Centre.

1.3 - L'organisation devra faire apparaître clairement: **COMPTE POUR LE CHAMPIONNAT DU COMITÉ RÉGIONAL CENTRE**, dans son règlement particulier.

1.4 - Chaque organisateur devra faire parvenir au gestionnaire du championnat correspondant à l'épreuve, un classement détaillé où apparaîtront les codes COMITÉ et A.S.A. Tout manquement à cette procédure entraînera l'exclusion d'attribution des points pour le dit Championnat délais dans les 3 jours.

Article 2 - PARTICIPATION

2.1 - Participe d'office à ce championnat tout licencié du Comité Régional Centre prenant part à une épreuve inscrite au calendrier de celui-ci.

2.2 - Toute tentative de fraude fera l'objet d'une exclusion immédiate du Championnat.

2.3 - Tout licencié faisant l'objet d'une mesure disciplinaire F.F.S.A. sera exclu du Championnat.

Article 3 - CLASSEMENTS

Dans chaque discipline

- Coefficient 1 pour les épreuves RÉGIONALES

- Coefficient 2 pour les épreuves NATIONALES

2CV Cross :

1er = 35 • 2ème = 30 • 3ème = 26 • 4ème = 23 • 5ème = 21 • 6ème = 20 • 7ème = 19 8ème = 18 • 9ème = 17 • 10ème = 16 • 11ème = 15 • 12ème = 14 • 13ème = 13 • 14ème = 12 15ème = 11 • 16ème = 10 • 17ème = 9 • 18ème = 8 • 19ème = 7 • 20ème = 6 • 21ème = 5 22ème = 4 • 23ème = 3 • 24ème = 2 • 25ème = 1

Terre (Autocross / Rallycross / Sprint'car / Fol'car / Camion cross / Rallye TT / Endurance TT)

1er = 40 • 2ème = 36 • 3ème = 32 • 4ème = 28 • 5ème = 24 • 6ème = 22 • 7ème = 21 • 8ème = 20 9ème = 19 • 10ème = 18 • 11ème = 17 • 12ème = 16 • 13ème = 15 • 14ème = 14 • 15ème = 13 16ème = 12 • 17ème = 11 • 18ème = 10 • 19ème = 9 • 20ème = 8 • 21ème = 7 • 22ème = 6 23ème = 5 • 24ème = 4 • 25ème = 3 • 26ème = 2 • 27ème = 1

Rallye (pilotes et coéquipiers) / Course de côte / Slalom

Groupe: 1er = 8 • 2ème = 5 • 3ème = 3 • 4ème = 2 • 5ème = 1

Classe : 1er = 10 • 2ème = 7 • 3ème = 5 • 4ème = 4 • 5ème = 3 • 6ème = 2 • 7ème = 1

Si un seul partant dans la classe, le 1er marque 9 points.

Si moins de 3 partants dans le groupe, seuls les points de classe seront attribués.

Article 4 - CHAMPIONNAT DU COMITE REGIONAL CENTRE

Seront récompensés à l'issue de la saison, les 3 premiers des disciplines suivantes:

Rallyes

Trophée des coéquipiers Rallyes

Courses de côte

Slaloms

2CV Cross

Terre (Autocross / Rallycross / Sprint'car / Fol'car / Camion cross / Rallye TT / Endurance TT)

Prendra en compte le classement de chaque division ou catégorie conformément aux classements des championnats ou coupes de France des circuits T.T.

Les classements des 2 finales (Slalom et Rallye) courues en Région Centre en 2008, ne comptent pas pour ces championnats.

Article 5 - TROPHÉES SPÉCIAUX

Des trophées spéciaux viendront récompenser le 1er pilote du Comité Régional Centre qui sera classé dans les 3 premiers d'un Championnat National sous l'égide de la F.F.S.A. ou Coupe de France.

Les prix sont non cumulables avec ceux concernant l'article 4.

Article 6 - INTERPRÉTATION

Tout litige et toute interprétation du présent règlement seront traités par la Comité Directeur du Comité Régional du Sport Automobile du Centre.

Les participants s'engagent à respecter les obligations qui pourraient exister vis-à-vis d'éventuels commanditaires ou

"sponsors" qui pourraient patronner en dotations supplémentaires ce Championnat